

SEMAINE DU LUNDI 13 JUILLET AU DIMANCHE 19 JUILLET 2015

Tableaux blancs interactifs – Une décision « aucunement réfléchi »

Le Soleil, 7/12/2015, Cyberpresse (#réf : 6970)

Patrice Bergeron Presse canadienne

Longueur : Moyen; Catégorie : Éducation

Mots-clés : Tableaux blancs, Enseignants, Écoles du Québec

Québec aurait pu trouver des solutions 10 fois moins chères au lieu d'imposer au coût de 240 millions \$ des tableaux blancs interactifs (TBI) dans toutes les écoles du Québec. Une étude, réalisée par un centre de recherche de l'Université de Montréal, a été effectuée auprès de 6000 élèves et 400 professeurs. Elle révèle que les tableaux blancs interactifs comportent certains avantages, mais qu'ils ne sont pas mis en valeur. Les enseignants manquent de formation, les problèmes techniques sont nombreux et les élèves interagissent trop peu avec cet outil pédagogique. L'enthousiasme constaté chez les élèves à l'égard du tableau blanc au début s'est estompé rapidement, en raison de sa taille et de son manque d'interactivité, a constaté l'équipe de chercheurs. Dans son résumé, l'étude conclut que « l'imposition du TBI à tous les enseignants du Québec ne serait aucunement une décision réfléchi ». Rappelons que l'implantation des TBI avait été marquée par des controverses. Le premier ministre Jean Charest l'avait annoncée en grande pompe comme une de ses mesures surprises dans un discours inaugural en 2011. Lien : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201507/12/01-4884918-tableaux-interactifs-dans-les-ecoles-une-decision-aucunement-reflechie.php>.

Travailleurs et employeurs – Contre une épargne-retraite forcée

Le Devoir, 7/14/2015, B1 (#réf : 6967)

Gérard Bérubé

Longueur : Moyen; Catégorie : Aînés

Mots-clés : Épargne-retraite, Syndicats, Employeurs

Évoquant la rencontre des premiers ministres dans le cadre d'un Conseil de la fédération se tenant à St. John's mercredi, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante FCEI a rendu publics lundi les résultats d'un sondage concluant que travailleurs et employeurs unissent leur voix pour dénoncer une éventuelle hausse obligatoire des cotisations au RPC/RRQ. « L'augmentation des cotisations au RPC/RRQ est perçue par certains comme étant la solution en la matière. Toutefois, tant

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE Semaine du 13 au 19 juillet

du point de vue des travailleurs que de celui des chefs de PME, les données que nous avons recueillies démontrent clairement que cette option n'est certainement pas la voie à privilégier pour encourager l'épargne en vue de la retraite », a souligné Martine Hébert, vice-présidente principale et porte-parole nationale de la FCEI. Ce débat sur la bonification du régime public au Canada persiste depuis cinq ans. Le gouvernement conservateur s'y est toujours opposé, associant une telle bonification à une taxe additionnelle sur la masse salariale. Ottawa a cependant surpris en faisant volte-face en mai. Dans le contexte d'une campagne électorale au fédéral, le ministre des Finances Joe Oliver a annoncé qu'il lancerait cet été des consultations pour jauger la possibilité de permettre aux travailleurs d'effectuer des contributions supplémentaires volontaires au RPC en réponse à une épargne-retraite individuelle jugée insuffisante. Le Parti libéral et le NPD sont plutôt favorables à une hausse obligatoire. Lien : <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/445011/travailleurs-et-employeurs-contre-une-epargne-retraite-forcee>.

Le mini « mariage-boom » prend fin

La Presse, 7/14/2015, Cyberpresse (#réf : 6969)

Pierre-André Normandin

Longueur : Moyen; Catégorie : Société

Mots-clés : Mariages, Unions civiles, Conjoints de même sexe

Les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) démontrent que la récente popularité des mariages célébrés par des personnes désignées n'arrive plus à contrebalancer le recul des unions célébrées à l'église. Le nombre de mariages célébrés au Québec a chuté de 3,3 % en 2014, pour s'établir à 22 410. Ce recul vient ainsi marquer la fin d'un regain d'intérêt pour les unions observé de 2009 à 2013. Ce mini « mariage-boom » avait suivi le creux historique du début du millénaire. En 2003, on avait en effet relevé à peine 21 145 mariages. On est loin du nombre record de mariages obtenu en 1972, avec 54 000 unions célébrées. Pourtant, le Québec comptait à l'époque seulement 6,1 millions d'habitants, contre 8,2 millions aujourd'hui. En hausse depuis plus de 40 ans, l'âge moyen des mariés s'est stabilisé en 2014, selon les données de l'ISQ. Depuis 1971, les conjoints font leurs vœux de plus en plus tard, la moyenne d'âge des hommes ayant augmenté de 7,5 ans durant cette période et de 8,1 ans chez les femmes. Du coup, l'écart d'âge qui était de 2 ans s'est ainsi réduit à 1,4 année. Le mariage gai n'a pas échappé à cette baisse de popularité. Le nombre d'unions entre conjoints de même sexe a reculé en 2014, pour s'établir à 578. Les mariages gais représentent ainsi 2,6 % de tous les mariages célébrés, une part stable depuis 2004, année depuis laquelle les conjoints de même sexe peuvent se marier. Les travaux de l'ISQ démontrent que les unions civiles continuent à être peu populaires : elles représentent à peine 1 % des unions de conjoints. Paradoxalement, elles ont été instaurées en 2002 pour permettre aux gens de même sexe de s'unir, mais elles sont aujourd'hui davantage utilisées par les conjoints de sexe opposé. Pour lire l'article :

<http://www.lapresse.ca/vivre/societe/201507/14/01-4885378-le-mini-mariage-boom-prend-fin.php>. Pour prendre connaissance de cette étude : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no41.pdf>.

Femmes autochtones disparues – Une table ronde faite d’une grande enquête

Le Devoir, 7/16/2015, A1 (#réf : 6972)

Marco Bélair-Cirino

Longueur : Moyen; Catégorie : Autochtones

Mots-clés : Femmes, Violence, Premières nations

Abandonnées par le gouvernement fédéral, les Premières Nations ont trouvé réconfort auprès des premiers ministres des provinces et des territoires. Las d’attendre la mise en place d’une commission d’enquête sur les femmes autochtones disparues ou assassinées par Ottawa, ceux-ci ont convenu mercredi de tenir une table ronde afin de réfléchir aux « meilleures pratiques pour prévenir ces tragédies ». La « table ronde » qui réunira prochainement au Manitoba des dizaines de participants ne « remplacera pas » une commission d’enquête nationale qui aurait passé au peigne fin les motifs expliquant pourquoi les femmes autochtones sont tout particulièrement la cible d’actes violents, a spécifié le premier ministre manitobain, Greg Selinger. Mais, le gouvernement conservateur se refuse à toute commission d’enquête. L’absence d’Ottawa à la table ronde organisée par les provinces et les territoires constituerait une « insulte à la mémoire des femmes et des filles disparues » ainsi qu’une « gifle au visage » des membres de leur famille endeuillée, a soutenu la porte-parole de l’Association des femmes autochtones du Canada, Dawn Harvard, mercredi. Le premier ministre québécois, Philippe Couillard, a appelé le gouvernement fédéral à ses responsabilités à l’égard des Premières Nations. Il a qualifié de « pas normale » la disparité entre les fonds alloués aux écoles dans les communautés autochtones par Ottawa et les autres par les provinces. « On dépense au Québec, et c’est la même chose ailleurs, plusieurs milliers de dollars de plus par enfant », a-t-il fait remarquer. Les premiers ministres des provinces et des territoires se sont aussi engagés mercredi à mettre en branle un certain nombre des 94 recommandations de la Commission de vérité et réconciliation (CVR). La CVR a conclu que le Canada « a participé à un génocide culturel » en « sortant l’indien de chaque enfant » (John A. Macdonald) au moyen des pensionnats autochtones. Lien : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/445223/femmes-autochtones-disparues-une-table-ronde-faute-d-une-grande-enquete>.

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 13 au 19 juillet

L'ombudsman de l'UdM attire l'attention sur la santé mentale des étudiants

Le Devoir, 7/17/2015, A3 (#réf : 6968)

Sarah R. Champagne

Longueur : Moyen; Catégorie : Santé mentale

Mots-clés : Étudiants, Université de Montréal, Dépistage

De plus en plus d'étudiants souffrent de problème de santé mentale. L'ombudsman de l'Université de Montréal, Pascale Descary, demande ainsi d'accroître le soutien en la matière. Dans son rapport annuel 2013-2014, déposé récemment au Conseil de l'Université, elle recommande notamment de former le personnel afin de pouvoir mieux les dépister et ainsi éviter qu'ils se retrouvent « en bout de piste ». Le constat d'une augmentation des cas est d'ailleurs partagé par l'Association des ombudsmans des universités du Québec et de l'Association des universités et collèges du Canada. « Tous confirment que le phénomène est en hausse, c'est une tendance », indique Mme Descary. « Il faut prendre la situation plus tôt, avant qu'elle ne devienne irrécupérable », résume Mme Descary. D'où la recommandation de créer un groupe de travail afin d'établir un plan stratégique pour travailler davantage en amont. Ce groupe de travail établirait également un protocole d'intervention, pouvant comprendre un plan d'action soumis à l'étudiant lui-même. Pascale Descary a aussi consacré un rapport spécial cette année aux problèmes particulièrement aigus vécus par les résidents en médecine. La famille d'une étudiante en médecine de l'Université de Montréal, qui avait mis fin à ses jours en 2011, avait demandé à la Faculté de médecine d'offrir davantage de soutien aux résidents. Un autre épisode dramatique, le suicide d'Émilie Marchand l'automne dernier, avait ravivé l'urgence de se pencher sur la détresse psychologique et l'épuisement des étudiants-médecins. Lien : <http://www.ledevoir.com/societe/sante/445381/l-ombudsman-de-l-udem-attire-l-attention-sur-la-sante-mentale-des-etudiants>.

Aide médicale à mourir – Ottawa forme un comité

La Presse, 7/17/2015, Cyberpresse (#réf : 6971)

Joan Bryden Presse canadienne

Longueur : Moyen; Catégorie : Société

Mots-clés : Aide à mourir, Gouvernement fédéral, Cour suprême

Le gouvernement Harper a constitué un comité externe pour mener des consultations publiques et proposer des avenues législatives au sujet de l'aide médicale à mourir. Mais le comité ne rendra pas compte de ses travaux au gouvernement avant les dernières semaines de l'automne – soit après les élections fédérales prévues le 19 octobre. Le comité de trois membres consultera les autorités médicales et d'autres parties intéressées, et réalisera une consultation publique sur l'internet auprès de la population.

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 13 au 19 juillet

Le comité est présidé par le professeur en psychiatrie Harvey Max Chochinov, de l'Université du Manitoba, qui est directeur du centre de recherches en soins palliatifs du Manitoba. Les autres membres sont l'expert constitutionnel et professeur de droit à l'Université d'Ottawa et ancien ministre libéral québécois Benoît Pelletier, et Catherine Frazee, ancienne codirectrice de l'Institut d'éducation et de recherche sur le handicap de l'Université Ryerson de Toronto. L'enjeu est particulièrement délicat pour le premier ministre Stephen Harper, dont le caucus conservateur et la base militante du parti incluent un contingent qui est fermement opposé à l'aide médicale à mourir. Un certain nombre de conservateurs d'arrière-ban ont exhorté le gouvernement à invoquer la clause nonobstant pour outrepasser la Cour suprême et rétablir la prohibition de l'aide médicale à mourir. Mais des sondages laissent croire qu'une majorité accablante de Canadiens est en faveur du droit de mourir dans la dignité avec l'aide d'un médecin.
Lien : <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201507/17/01-4886343-aide-medicale-a-mourir-ottawa-forme-un-comite.php>.

NOTE: *Tous les articles de la revue de presse sont conservés dans leur intégralité pour consultation. Le résumé de chacun des articles tente d'exprimer le contenu et la teneur des propos. La COFAQ n'endosse pas nécessairement les articles; la sélection de ceux-ci est basée sur les sujets d'intérêts pour la famille sans tenir compte de leurs valeurs.*